



USAID
DON DU PEUPLE AMERICAIN

BÉNIN

SOMMAIRE

Initiative pour la justice rendue aux femmes et leur autonomisation (WJEI)



Lors de la cérémonie de lancement de l'Initiative pour la justice rendue aux femmes et leur autonomisation, le 12 septembre 2008, hommes et femmes de Cotonou ont manifesté en appelant à mettre fin à la violence basée sur le genre au Bénin.

WJEI est un programme de \$ 55 millions de dollars sur trois ans pour soutenir la justice rendue aux femmes et leur autonomisation dans quatre pays africains: Bénin, Kenya, Afrique du Sud et Zambie. Au Bénin, WJEI est mis en œuvre par l'USAID et le ministère américain de la Justice (DoJ), et comporte trois volets :

1. La sensibilisation sur la violence contre les femmes.
2. Le renforcement des capacités des structures nationales et locales pour répondre aux besoins des victimes de la violence et
3. Le renforcement de la capacité de l'appareil judiciaire et d'application de la loi à protéger les femmes

Financé par USAID, le projet EMPOWER exécuté par CARE international porte sur deux des volets du WJEI.

1. Accroître la sensibilisation sur la violence basée sur le genre (VFG).

EMPOWER engage le public béninois et les autorités politiques, religieuses et traditionnelles, par des conférences, des campagnes de sensibilisation et d'éducation portant sur l'existence de la VFG et les droits des femmes, et sur les besoins des femmes pour plus de justice et d'autonomisation.

2. Améliorer la capacité des centres de soins et d'accueil à aborder globalement les besoins médicaux, psycho-sociaux, et juridiques des victimes de VFG, et à faire intervenir les forces de l'ordre.

EMPOWER œuvre avec les organismes publics, les organisations non gouvernementales et la société civile pour fournir des abris, former et aider les victimes de la VFG.

DoJ met en œuvre le troisième volet du WJEI :

3. Renforcement des capacités de l'appareil judiciaire à enquêter et à poursuivre les cas de VFG au pénal.

DoJ forme la police, les procureurs et les juges à enquêter et poursuivre les cas de violence sexuelle et les abus contre les femmes, et développe ou renforce les lois qui protègent les femmes et rehaussent leur statut social.